

**Monsieur le président de la Commission d'enquête du projet de prolongement de la ligne 11**

Préfecture de Seine Saint Denis

Direction du développement durable et des collectivités locales Bureau de l'urbanisme et des affaires foncières

1 Esplanade Jean Moulin – 93 007 BOBIGNY Cedex

Montreuil, le 23 octobre 2013

**Contribution à l'enquête publique pour le prolongement de la ligne 11 du métro**

Monsieur le Président,

Le prolongement de la ligne 11 du métro jusqu'à Rosny-sous-Bois, avec la création de deux stations sur Montreuil est une réelle satisfaction pour les habitants. En cohérence avec le prolongement du T1 jusqu'à Val de Fontenay, ce projet permettra d'améliorer significativement l'accessibilité des quartiers Nord et Est de Montreuil et de réduire considérablement les temps de transport des habitants de ces quartiers.

En tant qu'élus de Montreuil, nous nous réjouissons de la réalisation de ce projet tant attendu. Nous considérons également que l'interconnexion entre les lignes 11 et 9 du métro, avec le prolongement de cette dernière, serait une opportunité formidable pour assurer le désenclavement de ces quartiers de Montreuil.

Nous souhaitons cependant porter à votre connaissance les difficultés engendrées par le déplacement de la station « Boissière » à proximité du boulevard du même nom. Bien que cette partie du projet diffère de celui soumis à la concertation en 2010, l'emplacement de cette station fait l'unanimité auprès des riverains. Toutefois, les modalités de sa réalisation inquiètent une partie des habitants du quartier. En effet, telle qu'elle est présentée dans le projet soumis à l'enquête publique, la construction de cette infrastructure implique la destruction d'un îlot composé de onze pavillons et d'un immeuble de trois étages et donc l'expropriation de vingt cinq familles.

Les habitants de cet îlot se sont constitués en association, l'ASB11 qui a proposé aux maîtres d'ouvrage des alternatives, à priori techniquement et économiquement viables, pour l'implantation de cette station sur le boulevard Boissière, sans qu'aucune expropriation ne soit envisagée. Nous considérons que la démarche de cette association témoigne de l'esprit constructif de ses membres qui ont à cœur de concilier le respect de leur propriété et de leur cadre de vie avec l'intérêt général pour la réalisation du prolongement de la ligne 11 du métro dans les meilleurs délais.

Aussi, rejoignant les positions de l'ASB11, nous demandons aux maîtres d'ouvrage du projet de retenir une alternative pour la construction de la station Boissière qui garantisse son accessibilité sur le boulevard Boissière sans faire appel à une procédure d'expropriation.

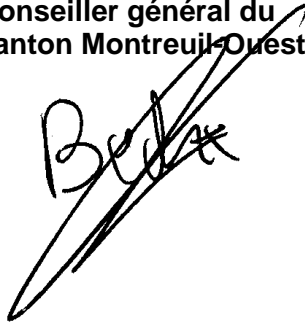
Cette nouvelle option ne devra bien évidemment pas engendrer de surcoût déraisonnable ni de retard pour la réalisation du projet. Nous attirons votre attention sur les conséquences des procédures d'expropriation qui, outre les coûts humains et financiers qu'elles généreront, conduiront inévitablement à des délais supplémentaires considérables du fait de possibles recours de la part des riverains.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos meilleures salutations.

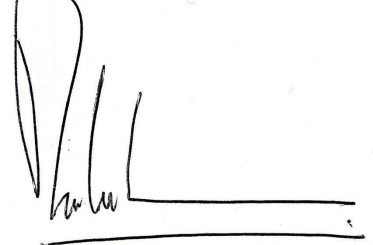
**Jean-Charles Nègre**  
Conseiller général du  
canton Montreuil-Est



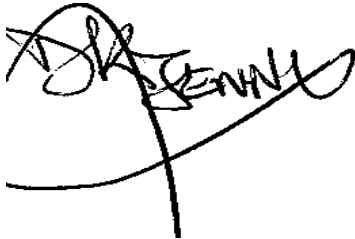
**Bélaïde Bedreddine**  
Conseiller général du  
canton Montreuil-Ouest



**Patrice Bessac**  
Conseiller régional d'Ile  
de France



**Djeneba Keïta**  
Conseillère régionale d'Ile de France



**Jean Jacques Serey**  
Conseiller municipal de Montreuil

